Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 35 (1989)

Heft: 2

Rubrik: Calendrier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CALENDRIER

Décès

La famille de M. Henry Nussle a la douleur de vous faire part de son décès, survenu le 22 janvier 1989, dans sa 88° année.

Des dons pourront être adressés à la Maison Suisse de Retraite, 23, avenue jean-Jaurès, 92130 Issy-les-Moulineaux.

N.D.R.L.: M. Nussle faisait partie de nos fidèles annonceurs.

Nous adressons à sa famille nos plus sincères condoléances.

PARIS

Cercle Suisse Romand

Assemblée générale le samedi 4 mars, à 11 heures (suivie d'un repas à 12 h 30) au Prince de Galles, 3, rue de la Surintendance et 7, rue de la Paroisse à Saint Germain-en-Laye. Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Jean Gaulis - Tél. : 39.85.64.53.

Cercle Commercial Suisse

Assemblée générale le **jeudi 27 avril 1989, à 18 heures** à la Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris. Cette assemblée sous la présidence de M. J. Haab sera suivie à 20 heures d'un apéritif, puis à 20 h 30 d'un repas (prix 150 F tout compris).

Pour tous renseignements, s'adresser à Mlle Barbie - Tél. : 47.70.20.66.

Groupe Suisse

Mercredi 1er mars 1989, 20 h 30 : après « Noces de sang » et « Carmen », Antonio Gadès présente « Fuego ou l'amour sorcier » avec sa troupe de renommée mondiale.

Les billets à 55 F (au lieu de 65 F) sont à retirer chez Marlis.

Début de la représentation à 20 h 30 au théâ tre du Châtelet, 1, place du Châtelet, Métro Châtelet.

Pour tous renseignements, s'adresser à Marlis Schmid, 3 bis, rue Rottembourg, 75012 Paris. Tél.: 46.28.92.55.

Union Chorale Suisse

Mercredi 1er mars à 19 heures, Assemblée générale à la Brasserie alsacienne, 48, avenue du Général Leclerc, 75014 Paris (Tél. : 45.39.36.51) suivie d'un repas (prix : 120 F). Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Malleret, Tél. : 46.51.77.37.

Poésie

Notre poètesse Pierrette Micheloud a présenté et lu ses poèmes dans la série « Le Poète dit » dans la crypte de l'église de la Madeleine.

Elle nous fait l'honneur de nous adresser un poème encore inédit.

Toutes nos félicitations pour sa prestation.

VEISIVI

Quand pointera l'aube du seul matin La sphynge incrustée dans le roc S'évadera de sa mémoire éteinte Ailes ouvertes

Sa bouche sur ta bouche Te livrera la parole stratifiée

J'entends par avance le cri abrupt Du minéral brisé par cet envol

Ordinatrice du temps, tu seras Dès lors l'allégresse de son absence. » Pierrette Micheloud, (Inédit)

C C S - Centre Culturel suisse

38, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris Tél. : 42.71.44.50

Bibliothèque-information : 10 heures - 12 heures et 13 heures - 19 heures (au n° 32 de la rue). Le Centre Culturel Suisse est ouvert tous les jours sauf lundi et mardi.

26 février - 17 heures. Musique du dimanche. Martina Schucan (violoncelle) et Christian Favre (piano). Chostakovitch, Schumann, Martin, Boulanger et Boccherini

Théâtre

Jusqu'au 19 mars, mard., sam. 21 heures, dim. 16 h 30, théâtre Paris-Villette, La Villette, 19°. « Les rideaux » de Constance Delaunay, mise en scène Claude Santelli, avec Annick alane, Nelly Borgeaud, Evelyne Istria, Sophie Robin.

Province

Société suisse de Besançon

1er mars : Après-midi costumée à 15 heures. Animation et goûter.

Société suisse de Pontarlier

11 mars à 17 heures, Assemblée générale. Salle du restaurant des Capucins à Pontarlier, suivie à 19 heures d'une choucroute. Animation musicale.

Cercle suisse de Gray

12 mars : Assemblée générale suivie d'un repas au restaurant l'Origan à Gray.

Clermont-Ferrand

Colloque universitaire sur « la Suisse et l'Europe » à Clermont-Ferrand

Le Professeur Jean Rohr, de la Faculté de Droit et de Sciences Politiques de l'Université de Clermont-Ferrand I, organise un colloque international les 15, 16 et 17 mars 1989, sur le thème « La Suisse et l'échéance européenne de 1992 ». Ce colloque s'articulera autour des thèmes suivants : « L'identité helvétique », « Expérience Suisse et construction européenne », « La Suisse au seuil de la Communauté », « Problèmes et justifications d'une adhésion éventuelle de la Suisse au Marché commun. »

De nationalité française, M. le Professeur Rohr est un cas unique en son genre : il enseigne depuis 25 ans les structures politiques et institutionnelles suisses. il a écrit un livre d'instruction civique et politique sur la Suisse, qui a été admis comme ouvrage de référence par plusieurs universités helvétiques.

Du côté suisse, les intervenants seront les Professeurs H.U. Jost, D.-L. Seiller, Roland Ruffieux, D. Freiburghaus, R. Chopard, Raimund E. Germann de l'Université de Lausanne ; les Professeurs Claude Raffestin, Fr. Saint-Ouen, Gabriel Aubert, Ch. Ricq, Ural Ayberk, Victoria Curzon-Price, Christine Mironesco de l'Université de Genève et le Professeur Ernest Weibel de l'Université de Neuchâtel. En outre, M. Georges-André Chevallaz, ancien Président de la Confédération helvétique, M. Achille Casanova, Vice-Chancelier de la Confédération, M. Jean-Pierre Vouga, écrivain de Lausanne et M. Max Frenkel de la « Neue Zürcher Zeitung », prendront part aux débats.

Du côté français, il y aura les Professeurs d'universités, M. Th Debard, M. M. Alix, M. Cl. Deves, M. M. Deyra, M. J.-P. Jarnevic, M. G. Rouhette et Mme P. Ray de Clermont-Ferrand; M. M. Bourjol (Tours); M. M. Piquemal (Dijon); M. Guy Heraud (Pau); M. M.-P. Kukawka (Grenoble); et M. Ruzie (Paris).

En outre, les autorités suisses seront représentées par M. le Ministre J.-M. Boulgaris (Ambassade de Suisse à Paris) et M. Paul Fivaz, Premier collaborateur de M. le Ministre A. Lautenberg, Chef du Service économique et financier du Département fédéral des affaires étrangères à Berne.

Parallèlement à ce colloque, un mini-festival du cinéma suisse permettra aux habitants de Clermont-Ferrand de voir au Palais des Congrès, « La Dernière Chance », « les Faiseurs de Suisses » et « Le Milieu du Monde ». M. Rémi Python, spécialiste lausannois du cinéma suisse présentera ces films. Une exposition aura également lieu, du 14 au 31 mars 1989, à la Salle Pierre Laporte, Centre Jaude, dont les principaux thèmes seront :

 Les auteurs suisses d'expression française (env. 200 livres, aimablement offerts par Pro Helvetia, seront exposés puis donnés à l'Université de Clermont-Ferrand :

— Une exposition de cannes, déjà présentée avec succès dans plusieurs grandes villes, dont récemment Atlanta aux U.S.A., mise à disposition par l'Office National Suisse du Tourisme. Cette exposition, où l'humour et l'imagination ne sont point absents, est unique en son genre;

— Une série de panneaux, préparés par l'Université de Clermont-Ferrand, démontrant les structures de la Suisse à ses divers niveaux : Commune, Canton, Confédération, ainsi que d'autres aspects particuliers à la Confédération helvétique.

La mise en place d'une manifestation de cette ampleur, comprenant un colloque international, un mini-festival du film suisse et une triple exposition, nécessiterait, en temps normal, une équipe nombreuse de professionnels. A Clermont-Ferrand, M. le Professeur Rohr est assisté de son épouse et de ses enfants, ainsi que de quelques étudiants, tous bénévoles. M. Guy Chavanne, Président de l'Union Helvétique de Clermont-Ferrand et M. B. Sandoz, Consul général de Suisse à Lyon, apportent également leur concours. La ville de Clermont-Ferrand, la région Auvergne et l'Université participent au financement.

En résumé, il s'agit-là d'un bel exemple du « système de milice » helvétique mis au service de la construction de l'Europe qui, elle aussi, aura besoin de tels dévouements pour affirmer son identité.

Société Helvétique de Montpellier

Dimanche 5 mars : Assemblée générale à Gigean. Rendez-vous à 10 heures sur le terrain de l'hôtel Oasis. Visite guidée de l'Abbaye de Saint Félix ou concours de pétanque, suivi d'un repas. (Prix 75 F tout compris.

S'inscrire auprès de M. R. Durig Les Salles, 34560 Montbazin

Tél.: 67.78.73.97.

Dès 15 heures, assemblée générale ordinaire à l'hôtel Oasis.

Toulouse

Société Helvétique de Bienfaisance

Le samedi 4 mars 1989, Assemblée générale annuelle.

Lettre à nos abonnés et lecteurs

Chers compatriotes

Dans l'impossibilité de répondre à tous vos vœux que nombre d'entre vous m'avez adressés, je vous en remercie de tout cœur et vous adresse les miens pour que 1989 vous soit favorable. En 1988, nous avons malheureusement subi le contre-coup de notre informatisation (3 changements d'adresse en 1 an *) et les rappels se sont souvent croisés avec vos paiements.

Par ailleurs les grèves postales pendant plusieurs mois n'ont rien arrangé, ce qui a causé de nombreux retards pour l'expédition de notre publication.

Je vous prie de bien vouloir nous en excuser et ne pas nous en tenir compte.

* Si l'on vous retourne votre courrier adressé au Service abonnement, rue Jean Beausire, retournezle tout de suite au 36, rue de Picpus, 75012 Paris. Merci.

Nelly Silvagni Schenk, Directrice

La société Suisse de Bienfaisance Helvetia

Informe nos compatriotes des départements du Vaucluse et du Gard que l'Assemblée générale annuelle se tiendra le dimanche 12 mars à 14 h 30, au Grand Séminaire, 31, rue Manivet (Porte Saint Michel) à Avignon.

La partie statutaire sera suivie de la traditionnelle collation.

Tous nos compatriotes sont les bienvenus.

André Stauffer, Bastide de Planousset L'Etang 84500 Bollène, Tél. 90.30.00.50

Suisse

Champoussin-Morgins
Les premiers championnats
d'Europe
longue distance de pulka
et traîneau à chiens
les 17, 18 et 19 mars 1989

C'est la Suisse - et notamment les stations de Morgins et de Champoussin qui ont été choisies par la Fédération Internationale des Sports de Traîneau à chiens (FISTC) pour les organiser, en collaboration avec le Club Sportif Suisse de Pulka et Traîneau à chiens.

Dix nations, qui auront au préalable sélectionné leurs meilleurs attelages - soit en tout 150 concurrents - se mesureront entre Morgins et Champoussin dans le Valais au cœur des Portes du Soleil.

Les Fédérations ou Clubs d'Allemagne, France, Belgique, Autriche, Italie, Luxembourg, Hollande, Danemark, Espagne et Suisse, représentant plus de 2 500 licenciés, adhérent à la Fédération Internationale. Ses objectifs sont de soutenir, coordonner et organiser des épreuves sportives en encourageant toutes les catégories d'attelages et les races de chiens nordiques autorisées à courir : le Husky de Sibérie, le Malamute d'Alaska, l'Esquimau du Groenland et le Samovède.

La FISTC rejoint une nouvelle ouverture du sport de traîneau qui a tendance à faire de nombreux adeptes : la compétition longue distance. En effet, inédits jusqu'à cette année, ces championnats d'Europe se courront sur 35 km par jour au lieu des 8, 12 et 14 km appropriés aux courses de vitesse. L'épreuve se veut originale : d'une part les traîneaux seront chargés de 8 kg par chien à l'attelage et d'autre part les mushers (conducteurs de traîneau) devront obligatoirement bivouaquer dans la neige deux nuits, la première à Champoussin, la seconde à Morgins.

C'est un événement sportif international qui verra le jour à Morgins avant la consécration officielle du sport de traîneau aux Jeux Olympiques d'Albertville en 1992.